

Sinistre

Début d'incendie à la direction générale de La Poste SA

I. I
Libreville/Gabon

COURT-CIRCUIT ou acte criminel ? La question taraudait les esprits hier en début de soirée à l'annexe de l'agence de La Poste SA au centre-ville de Libreville. Ce bâtiment abritant, sur deux niveaux, les guichets de la paie des fonctionnaires et retraités et la direction générale a connu un début d'incendie vers 18h, selon des témoins. Une des personnes se trouvant à l'intérieur du bâtiment affirme que le feu serait parti de l'arrière du bâtiment, du côté des bureaux du Président-directeur général (P-DG), Michaël Adande, qui se trouvait encore à ce mo-

ment dans le bâtiment, avec certains de ses collaborateurs, pour une séance de travail. C'est sous une épaisse fumée qu'ils auraient évacué le bâtiment par les escaliers et les couloirs. Les pompiers qui n'ont pas tardé à arriver ont pu maîtriser les flammes, mais une épaisse fumée a pris le bâtiment en otage, des heures durant, rendant difficile l'intervention des soldats du feu. Certains responsables de La Poste SA rencontrés sur place pointent un doigt accusateur sur les agents grévistes de l'entreprise, qui menaceraient ceux qui travailleraient toujours, surtout ceux de la direction générale. D'autres aussi trouvent curieux que cet incendie puisse se déclarer



Photo : BANDOMA

au moment où se prépare la paie des fonctionnaires logés à La Poste SA. Autant de questions auxquelles les enquêteurs à qui l'affaire a été confiée devront apporter la lumière. Au moment où nous bouclions, le bâtiment en question était toujours sous l'emprise de la fumée et le contrôle des sapeurs-pompiers ainsi que des éléments de la gendarmerie nationale.

L'arrière du bâtiment de la poste centrale noyé sous une épaisse fumée.

Accident de la circulation tragique à Owendo Une jeune dame tuée par une moto

SCOM
Libreville/Gabon

LE dimanche 21 janvier 2018 restera une date sombre pour la famille de Willine Magui Abegue Nguéma, Gabonaise de 28 ans, passée de vie à trépas, à la suite d'un accident de la circulation survenu à la hauteur du Pont-Nomba, dans la commune d'Owendo.



Photo : F. O.

C'est à ce niveau de la Voie-Express que la jeune... Willine Magui Abegue Nguéma a été percutée.



Photo : D.R

La jeune dame a été percutée par un motocycliste roulant à vive allure. La violence de l'impact a été telle que le motocycliste se trouverait lui-même dans un état comateux au Centre hospitalier universi-

taire d'Owendo (CHUO), où les deux accidentés ont été acheminés. Ce jour dramatique commence pourtant bien pour Willine Magui Abegue Nguéma. En effet, de

source proche de la famille, la demoiselle, dans la matinée, est invitée par deux de ses amies, qu'elle reçoit à son domicile du PK 12, à aller acheter du poisson au Pont-Nomba, débarcadère

de la commune d'Owendo très réputé pour offrir les meilleurs produits de la pêche. **DRAME** • C'est ainsi que les trois jeunes dames empruntent un taxi pour ral-

lier la zone. Il est environ 15 heures. Après avoir effectué leurs achats, aux environs de 16 heures, elles prennent le chemin du retour. Pour ce faire, elles traversent, dans un premier temps, la première voie (sens Pont-Nomba/Carrefour Petro Gabon). Mais, au moment d'effectuer le même exercice sur l'autre pan de la chaussée, les trois amies sont percutées par un motocycliste. Willine Magui Abegue Nguéma est la plus atteinte. Elle est conduite de toute urgence au Centre hospitalier universitaire d'Owendo. De même que le conducteur de la moto, très mal en point lui aussi. **Malheureusement**, quelques minutes après

son admission au service des urgences, Abegue Nguéma succombe à ses graves blessures. Le motocycliste, lui, s'en sort avec un traumatisme qui l'aurait plongé dans le coma. Du moins jusqu'au moment où nous mettons sous presse hier. Les Officiers de police judiciaire (OPJ) du commissariat d'Owendo, en charge du constat d'usage et de l'enquête préliminaire, sont d'ailleurs contraints d'attendre que l'auteur de l'accident sorte de cet état végétatif, pour précéder à des recoupements nécessaires à l'établissement des responsabilités.

Au quartier Cocotiers-Pavés-Boulevard Quatre studios entièrement consumés

JNE
Libreville/Gabon

UN incendie spectaculaire a complètement détruit, hier matin, quatre studios au quartier Cocotiers-Pavés-Boulevard, rue Zéphyrin Lendogno (du nom de l'artiste gabonais sculpteur des frises au-dessus des portes et des piliers en bois de l'église Saint-Michel de Nkembo), dans le deuxième arrondissement de Libreville. Du coup, plusieurs personnes se retrouvent sans abri. Les flammes ont pris naissance dans un des studios sinistrés, vers 7H30, avant de se propager, alors que certains occupants des autres maisons étaient déjà partis vaquer à leurs occupations quotidiennes.



Photo : Justelin Ndemezo o

Quelques foyers de feu étaient encore visibles plusieurs heures après le déclenchement de l'incendie.

Alertés par des voisins, quelque temps après le déclenchement du feu, les sapeurs pompiers ont rapidement constaté que le mal était déjà fait. « On ne pouvait plus rien faire pour les quatre habitations. L'embrasement était trop important. Dès lors, notre

travail a seulement consisté à protéger les maisons environnantes. Si nous étions venus avec beaucoup de retard, les dégâts allaient être plus importants parce que ici, la plupart des habitations sont couvertes de tôle très fine et ont des plafonds faits avec du contreplaqué



Photo : Justelin Ndemezo o

Les pompiers à l'œuvre pour circonscire les flammes.

très fin, toute chose qui favorise la propagation rapide des flammes », nous a expliqué un soldat du feu. **CAUSE ENCORE INCONNUE** • Pour atteindre le foyer d'incendie et combattre le brasier, les sapeurs pompiers ont dû mettre à contribution deux ca-

mions-citerne. La cause de cet incendie demeure encore inconnue. Cependant, une source bien informée pense que la négligence ou l'imprudence pourrait être à l'origine de ce sinistre. « Une marmite oubliée sur le feu ou un mégot de cigarette

mal éteint pourrait avoir causé cet incendie », soupçonne la source. Toujours est-il que seule une enquête approfondie permettra de déterminer les circonstances exactes de ce sinistre qui a fait des dégâts considérables, les victimes n'étant pas parvenues à sauver leurs affaires, en raison de la violence des flammes. Les occupants des habitations mitoyennes, dans la crainte de subir la loi des flammes, avaient déjà pris les devants en sortant leurs affaires pour les mettre en lieu sûr. Et pour éviter ce qui se passe souvent en pareille circonstance, où des personnes de mauvaise foi profitent du malheur des autres pour piller, des agents ont été réquisitionnés pour sécuriser le secteur.